

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Langues étrangères appliquées (LEA)

- Université Jean Moulin Lyon 3

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) :

Le master professionnel *Langues étrangères appliquées*, proposé par l'Université Jean Moulin-Lyon 3, est porté par l'UFR des Langues en partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) pour les matières du domaine d'application. Cette formation regroupe, avec huit combinaisons linguistiques possibles (anglais obligatoire + allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, polonais, russe), cinq spécialités dont une non-sélective en M1 (*Langues-Gestion*) et quatre sélectives (*Langues-Droit-Gestion*, *Communication internationale des entreprises et administrations*, *Traduction commerciale et juridique* et *Commerce International*). Sauf pour cette dernière spécialité, la mention est structurée à partir d'un tronc commun au premier semestre. Les objectifs professionnels de la mention, qui accorde une place centrale aux stages de longue durée, sont en cohérence avec les intitulés de chaque spécialité et relèvent globalement des activités à l'international des entreprises et des organismes publics et privés. 363 étudiants (194 en M1 et 169 en M2) étaient inscrits dans la mention, toutes spécialités confondues en 2013-2014.

## Avis du comité d'experts

L'architecture de la mention est parfaitement lisible avec des variations, pleinement justifiées, liées aux spécialités en termes de tronc commun et de stages. Les deux langues sont, dans les cinq spécialités, étudiées à parité et selon une structure strictement identique et identifiable. Les compétences professionnelles et personnelles attendues à l'issue de la formation et les champs professionnels visés (confirmés par une enquête sur l'insertion professionnelle) sont explicités, pour chaque spécialité, dans les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et dans les Annexes descriptives aux diplômes (ADD) en relation avec les choix pédagogiques assumés et les orientations disciplinaires en langues et dans les matières du domaine d'application.

La formation, qui fait appel à des enseignants et enseignants-chercheurs relevant de quatre composantes (Langues, Lettres et Civilisations, IAE, Droit), est clairement positionnée dans son établissement (en particulier dans ses liens avec l'IAE) et par rapport aux autres masters *LEA* en termes d'effectifs et de nombre de spécialités. La mention et ses spécialités sont très bien intégrées dans leur environnement socio-économique par le biais des stages de longue durée au semestre 4 réalisés dans un nombre impressionnant d'entreprises (en France et à l'étranger). Elle s'appuie sur des partenariats structurés avec les conseillers du Commerce extérieur de la France et la Chambre nationale des entreprises de traduction à la demande de laquelle a été créée, par une équipe pédagogique très réactive, la spécialité *Traducteur juridique et commercial*. On ignore cependant la nature de la contractualisation avec les structures d'accueil des stagiaires et leur degré d'engagement dans la formation en particulier, pour les entreprises françaises, par l'affectation de la taxe d'apprentissage.

L'équipe pédagogique, composée de 44 enseignants titulaires relevant de quatre composantes et d'un ensemble de disciplines complémentaires (langues, gestion, droit, information et communication), est en adéquation avec les besoins de la formation. Le recrutement récent de deux PAST (droit et traduction) a permis d'en renforcer les qualités opérationnelles. Le volume horaire (40% des enseignements) assuré par une cinquantaine d'intervenants extérieurs est pertinent au regard des orientations et des besoins de chaque spécialité. La faible lisibilité du tableau des intervenants ne permet cependant pas d'en apprécier le statut ou compétences par rapport aux fonctions occupées. En dehors du fait que la mention soit dirigée, avec le titre d'assesseur, par un enseignant-chercheur, son mode de pilotage est relativement opaque. Les informations données sont très générales et ne concernent pas la mention pour laquelle, à défaut de conseil de perfectionnement, un comité de pilotage est annoncé pour 2014-2015.

L'augmentation des effectifs en M1 (295 inscrits en 2012-2013 et 363 en 2013-2014 soit + 18%) et en M2 (127 inscrits en 2012-2013 et 169 en 2013-2014 soit +25%) est principalement portée par la spécialité non sélective *Langues-Gestion*, les autres spécialités respectant, avec des variations parfois significatives, des capacités d'accueil préétablies. La formation est très attractive, en particulier en M1, avec 44% des inscrits extérieurs à Lyon 3. Les taux de réussite en M1 et M2 sont de l'ordre de 75% (base 2012-2013) contre 63% l'année précédente. Les taux de réussite en M2 varient, selon les spécialités, de 100% en *Commerce International* et *Communication internationale des entreprises et des administrations* à 70% en *Langues-Gestion* (seulement 60% des inscrits dans la spécialité validant le M2 en un an), reflétant la distinction entre spécialités sélectives et non-sélective. L'enquête, fort bien documentée, diligentée par l'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion professionnelle) en décembre 2012 montrait que 90% des 62 répondants sur les 86 diplômés de la promotion 2009-2010 était en emploi, que seuls 7 étudiants étaient en poursuite d'études et qu'il y avait une adéquation relativement satisfaisante entre spécialités et insertion professionnelle.

## Éléments spécifiques de la mention

|   |  |
|---|--|
| <p>Place de la recherche</p>  | <p>Si peu de place est globalement accordée à la recherche dans une mention à vocation professionnelle, les enseignements linguistiques et de sciences de gestion sont alimentés par les recherches menées, d'une part, par l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles et le Centre d'Etudes Linguistiques (EA 1663), et, d'autre part, par le Centre Magellan (EA 3713).</p>   |
| <p>Place de la professionnalisation</p>                             | <p>Les objectifs soigneusement déclinés en termes de compétences linguistiques, techniques et relationnelles sont en adéquation avec les champs professionnels visés. La mention, en s'appuyant sur des partenariats formalisés (Conseillers du Commerce Extérieur de la France, Chambre nationale des entreprises de traduction) mise sur la professionnalisation avec 40% des enseignements assurés par des intervenants extérieurs et en définissant précisément le périmètre de chaque spécialité.</p>   |
| <p>Place des projets et stages</p>                                  | <p>Le stage de 5 mois minimum (en France ou à l'étranger) obligatoire en S4 pour les 5 spécialités est l'un des éléments fondamentaux de la formation auquel s'ajoutent, pour <i>Commerce international</i>, un cursus intégré à l'étranger en S2 (avec stage facultatif de 8 semaines minimum) et, pour <i>Traducteur commercial et juridique</i>, un tutorat d'accompagnement en S2 et S3 (convention avec la Chambre Nationale des entreprises de traduction). Les mémoires/rapports de stage, rédigés en français et dans les deux langues étudiées, sont soutenus devant un jury composé de deux enseignants de langues, d'un enseignant du domaine d'application et d'un représentant de l'entreprise. Le soutien logistique est assuré par les dispositifs mis en place par l'établissement. La position du stagiaire et sa prise en charge par l'entreprise sont clairement définies dans la convention de stage. Les stages sont, pour chaque spécialité, bien intégrés dans la formation avec une définition claire et explicite des modalités de déroulement, d'encadrement et de soutenance.</p> |
| <p>Place de l'international</p>                                     | <p>Si les dispositifs mis en place par l'établissement et la composante semblent théoriquement assurer un accompagnement pédagogique et administratif efficace de la mobilité internationale, on ne peut que s'étonner du bilan de 2013-2014 avec seulement 15% des étudiants (M1 + M2) en mobilité internationale sortante. Celle-ci, fortement recommandée, n'est obligatoire que pour <i>Commerce international</i> (S2 + S4). La mention a, pour trois des cinq spécialités, engagé une politique de double diplôme, fort prometteuse, avec des universités italiennes, australiennes, espagnoles et allemandes.</p>   |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Si environ 50% des inscrits en M1 sont titulaires d'une licence LEA de l'établissement, le pourcentage des nouveaux inscrits à Lyon 3 en 2013-2014 (44% de l'effectif en M1, 17% en M2) témoigne de la</p>  |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>forte attractivité de la formation. L'accès à la spécialité <i>Langues-Gestion</i> est de plein droit pour les titulaires d'une licence <i>LEA</i> ou d'un titre admis en équivalence. Pour les autres spécialités, la sélection est faite sur dossier et entretien, avec tests spécifiques pour <i>Traducteur commercial et juridique</i>. La structuration de la mention rend difficile, sans l'exclure, toute réorientation entre spécialités après le 1er semestre. Il n'y a pas de dispositifs d'aide à la réussite prévus.</p>  |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>             | <p>La formation est accessible uniquement en présentiel avec des volumes horaires hors stage (M1 + M2), pour 4 des 5 spécialités, entre 754 H et 877 H, la spécialité <i>Commerce International</i> faisant l'objet d'un traitement séparé (516 H + semestres 2 et 4 à l'étranger). Le ratio CM/TD varie de 43% à 54%. La mention est ouverte à la formation continue (avec tutorat d'accompagnement) mais aucun étudiant n'a été inscrit dans ce cadre sur les cinq dernières années. La place du numérique est corrélée à la nature de la spécialité et de ses objectifs.</p>  |
| <p>Evaluation des étudiants</p>                                   | <p>Les étudiants sont évalués sur un ensemble d'épreuves (dont le détail n'est pas donné) combinant contrôle continu (à hauteur de 40%-50%) et examens terminaux. Un examen spécial est organisé en fin de semestre pour les étudiants dispensés d'assiduité. L'existence d'une deuxième session d'examens n'est pas mentionnée. Les crédits correspondant à la formation sont acquis par capitalisation et selon différents niveaux de compensation. Le résultat du semestre 4 (stage), validé séparément et non compensable, est intégré uniquement pour l'obtention d'une mention au diplôme ; la compensation semestrielle ou entre semestres 1 et 2 ne s'applique que si l'étudiant a obtenu une note moyenne par UE supérieure à 8,5/20. Les modalités de contrôle des connaissances qui visent manifestement à garantir la qualité du diplôme délivré sont clairement exposées.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>                     | <p>L'annexe descriptive au diplôme est, pour chaque spécialité, soigneusement déclinée en compétences linguistiques, techniques, relationnelles, méthodologiques et informatiques. La mise en œuvre d'une démarche compétences a été inscrite dans le prochain contrat.</p>  |
| <p>Suivi des diplômés</p>   | <p>L'étude du suivi des diplômés de 2009-2010, menée par l'OFIP en décembre 2012 (taux de réponse : 72%), montre que 89% des répondants étaient en emploi et 11% en poursuite d'études, l'insertion professionnelle semblant provisoirement mieux fonctionner pour les spécialités sélectives que pour la non-sélective. Les indicateurs, riches en enseignements pour alimenter la réflexion de l'équipe pédagogique, montrent que l'insertion dans la région est bonne (55%) et que le fait d'avoir fait un stage est le moyen privilégié d'accéder à un premier emploi.</p>   |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Ni la mention ni les spécialités ne se sont dotées d'un conseil de perfectionnement. La mise en place de comités de pilotage, dont les attributions diffèrent de celles d'un conseil de perfectionnement, est prévue pour 2014-2015. Le rôle des départements par rapport à la mention et aux spécialités est peu lisible. Les résultats de l'enquête annuelle sur « Les conditions d'enseignement de la formation et de la vie universitaire » sont donnés pour la mention et non analysés, et sans indication sur d'éventuelles actions correctives pour faire évoluer la formation : accompagnement pour le projet personnel et professionnel, préparation à l'insertion professionnelle, présentation trop abstraite de certaines matières...</p>   |

Points forts :

- Offre de formation riche et évolutive fédérant une spécialité non-sélective généraliste et quatre spécialités sélectives avec objectifs professionnels spécifiques.
- Très bonne qualité du diplôme : politique de stages, mobilité internationale avec doubles diplômes, modalités de contrôle des connaissances équilibrées.
- Bon ancrage de la formation dans son environnement socio-économique avec partenariats opérationnels.
- Attractivité de la formation, adéquation satisfaisante entre spécialités et types de débouchés visés.
- Equipe pédagogique réactive, bon équilibre entre enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs.

Points faibles :

- Absence d'indicateurs par spécialité (sauf pour «Commerce International ») sur la mobilité internationale sortante qui, par ailleurs, gagnerait à être développée.
- Mode de gouvernance peu lisible.

Conclusions :

La mention, qui bénéficie d'un fort taux d'attractivité, utilise au mieux un ensemble de partenariats (notamment avec l'IAE) pour proposer un ensemble cohérent de spécialités dont la répartition, pertinente et justifiée, permet d'accueillir un large public dans huit combinaisons linguistiques. Ses liens avec son environnement socio-économique, déjà bien assurés, pourraient encore être approfondis en renforçant la contractualisation avec les entreprises partenaires. L'intégration de leurs représentants dans un conseil de perfectionnement permettrait de clarifier la gouvernance de la mention. Cette très bonne formation dispose encore de marges de progression notables avec la possibilité de relier plus étroitement l'aspect professionnel et une recherche allant de la pratique à la théorie.

## Éléments spécifiques des spécialités

Langues-Gestion

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche            | La spécialité est à finalité professionnelle mais les enseignements en langues et en sciences de gestion sont adossés aux recherches conduites, d'une part, par l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles et le Centre d'Etudes Linguistiques et d'autre part, par le Centre Magellan.   |
| Place de la professionnalisation | Les métiers visés et les compétences linguistiques, techniques et relationnelles à acquérir sont détaillés dans la fiche RNCP et l'Annexe Descriptive au Diplôme. La place de la professionnalisation est importante avec des TD centrés sur l'entreprise, son environnement et son fonctionnement et des enseignements assurés par 16 intervenants extérieurs en M1 et 9 en M2. La spécialité comporte 20 heures de préparation à la vie professionnelle. |
| Place des projets et stages      | La spécialité comporte, en S4, un stage obligatoire de 5 mois minimum, en France ou à l'étranger. Les modalités du stage (rapport/mémoire et soutenance) sont définies dans le tableau mention.  |

|  |   |
|--|---|
| Place de l'international                                     | La spécialité bénéficie de l'ensemble des dispositifs mis en place par l'établissement et la composante pour accompagner la mobilité internationale. Les étudiants de la spécialité sont encouragés à effectuer à l'étranger le stage en entreprise programmé au semestre 4 mais l'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité internationale sortante.                 |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Les étudiants titulaires d'une licence <i>LEA</i> (ou d'un titre admis en équivalence) sont admis de plein droit dans la spécialité qui est non-sélective. La spécialisation des enseignements, à partir du semestre 2, dans les différentes spécialités rend difficile tout changement de spécialité au-delà du 1er semestre.  |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | La spécialité est accessible uniquement en présentiel avec un volume horaire global, hors stage, de 877 H (54% CM) par étudiant. Les cours en e-business et systèmes d'information intégrés en S2 et S3 sont adaptés aux compétences informatiques décrites dans l'Annexe Descriptive au Diplôme.   |
| Evaluation des étudiants                                     | Voir tableau mention  |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Voir tableau mention  |
| Suivi des diplômés   | Les résultats correspondant à la spécialité ont été établis à partir des 38 répondants sur les 58 diplômés de 2009-2010. Si les différents critères retenus permettent d'avoir une vue relativement complète de l'insertion professionnelle et de l'opinion des étudiants sur le cursus et l'emploi occupé, il est regrettable que les cohortes suivantes n'aient pas fait l'objet d'une mise à jour. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Voir tableau mention  |

### Langues-Droit-Gestion

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche            | La place faite à la recherche est limitée à une UE de <i>Methodologie de recherche</i> en S1 et S3 (10 H/semestre). Les enseignements en langues sont alimentés par les recherches menées par l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles et le Centre d'Etudes Linguistiques, et ceux en sciences de gestion par celles conduites dans le cadre du Centre Magellan.   |
| Place de la professionnalisation | Les compétences linguistiques, techniques, relationnelles, méthodologiques et informatiques à acquérir sont détaillées dans l'Annexe Descriptive au Diplôme et dans la fiche RNCP ainsi que les champs professionnels visés. 12 intervenants extérieurs (2 en M1 et 10 en M2) participent aux enseignements parmi lesquels des avocats, des praticiens du droit des aires linguistiques concernées. Il s'agit de former des spécialistes de la dimension juridique et réglementaire des échanges internationaux. |
| Place des projets et stages      | La spécialité comporte, au quatrième semestre, un stage obligatoire de 5 mois minimum, en France ou à l'étranger. Les modalités du stage (mémoire/rapport et soutenance) sont explicitées dans le tableau mention.   |
| Place de l'international         | La spécialité a conclu un accord de double diplôme (master <i>LEA</i> et Laurea Magistrale) avec l'Université de Turin : 7 étudiants lyonnais (22 inscrits en M1 en 2013-2014) effectuent le M1 dans l'université partenaire, Lyon 3 accueillant 7 étudiants italiens en S3. L'absence   |

|  |  |
|--|--|
|  | d'indicateurs ne permet pas d'apprécier pleinement la réalité de la mobilité internationale pour les étudiants hors parcours anglais-italien.  |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | L'admission est prononcée par une commission pédagogique (dossier et entretien). Les candidatures sont déposées à l'issue de la licence ou, au plus tard, du tronc commun de S1. La structuration de la mention rend difficile, mais pas impossible, une réorientation entre spécialités après le 1er semestre.                        |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | La spécialité, sélective, est accessible uniquement en présentiel avec un volume horaire global par étudiant de 838 H (54% CM). Les enseignements correspondant aux compétences numériques à acquérir décrites dans l'Annexe Descriptive au Diplôme n'apparaissent pas clairement dans le descriptif des cours.                        |
| Evaluation des étudiants                                     | Voir tableau mention   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Voir tableau mention   |
| Suivi des diplômés   | Si on sait que les 6 diplômés de la promotion 2009-2010 (taux de réponse : 100%) se sont tous insérés dans la vie professionnelle avec un revenu médian de 1580 € net mensuel et que 50% ont le statut « cadres et professions supérieures », rien n'est dit sur les cohortes suivantes. Une mise à jour rapide devient indispensable. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Voir tableau mention   |

### Communication internationale des entreprises et administrations

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche            | Une UE de <i>Méthodologie de la recherche</i> figure en S1 et S3 (10 H/semestre). Les travaux conduits dans le cadre de l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles et du Centre d'Etudes Linguistiques alimentent les enseignements en langues d'une spécialité à orientation clairement professionnelle et ceux du Centre Magellan, auquel appartiennent les enseignants de l'IAE intervenant dans la formation et plusieurs enseignants de l'UFR des Langues, nourrissent les enseignements en sciences de gestion. |
| Place de la professionnalisation | L'Annexe Descriptive au Diplôme donne le détail des compétences visées : linguistiques, techniques, méthodologiques et relationnelles. La visée professionnelle est longuement expliquée en termes de fonctions (publicitaires, production-fabrication, relationnelles, interactives) avec le contenu des cours permettant d'acquérir ces techniques. 6 intervenants extérieurs participent aux enseignements (2 en M1, 4 en M2).  |
| Place des projets et stages      | La spécialité comporte, en S4, un stage de 5 mois minimum (en France ou à l'étranger) dans une entreprise spécialisée dans la communication internationale. Les modalités du stage (mémoire/rapport et soutenance), qui font l'objet d'un descriptif dans le tableau mention, sont clairement définies.  |
| Place de l'international         | L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité internationale pour les 38 étudiants inscrits dans la spécialité en 2013-2014. On notera que deux accords spécifiques de double diplôme sont en préparation avec l'Université Autonome de Madrid et l'Université d'Iéna (Allemagne).   |

|  |   |
|--|---|
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | L'admission est prononcée par une commission pédagogique (dossier et entretien) avec dépôt des candidatures à l'issue de la licence ou du tronc commun de S1. Il semble difficile de changer de spécialité au-delà du 1er semestre dans la mesure où la spécialisation, très forte, est amorcée dès le 2ème semestre.   |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | La spécialité, sélective, est accessible uniquement en présentiel avec un volume horaire global, hors stage, de 843 H/étudiant (43% en CM). La place du numérique est très importante avec des enseignements en totale cohérence avec la finalité professionnelle affichée : création et gestion de projet multimédia, techniques de gestion de l'information, PAO, nouvelles technologies de recherche d'informations linguistiques, création et gestion de sites web. |
| Evaluation des étudiants                                     | Voir tableau mention  |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Voir tableau mention  |
| Suivi des diplômés   | La moitié des répondants de la promotion 2009-2010 ont trouvé un emploi dans une entreprise du secteur visé. Le stage comme moyen d'accès à l'emploi est noté 2,8 sur une échelle de 1 à 5, ce qui justifie pleinement l'organisation de la formation et l'importance accordée aux stages.  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Voir tableau mention  |

### Spécialité Commerce International

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche            | La spécialité est à finalité professionnelle mais inclut en S1 et S3 une UE de méthodologie de la recherche (10 H/semestre). Les enseignements linguistiques sont alimentés par les recherches conduites au sein de l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles et du Centre d'Etudes Linguistiques. Les enseignants de l'IAE intervenant dans la formation et plusieurs enseignants de l'UFR Langues participent aux travaux en sciences de gestion du Centre Magellan.   |
| Place de la professionnalisation | Les compétences linguistiques, techniques, méthodologiques, relationnelles et informatiques à acquérir et les objectifs professionnels visés sont clairement définis dans les documents annexes. Le titulaire du master <i>LEA spécialité commerce international</i> maîtrise un ensemble de compétences immédiatement utilisables dans les secteurs d'activités visés. La spécialité, aux enseignements de laquelle participent 5 intervenants extérieurs (3 en M1 et 2 en M2), bénéficie d'un partenariat avec les Conseillers du Commerce Extérieur de la France et est fortement ancrée dans son environnement socio-économique. |
| Place des projets et stages      | La spécialité comporte deux stages parfaitement intégrés: un stage non obligatoire de deux mois minimum en S2 associé à un cursus intégré en université étrangère et un stage obligatoire de cinq mois minimum en S4 (obligatoirement à l'étranger). Les dispositions relatives au mémoire/rapport de stage et à la soutenance définies dans le tableau mention valorisent ces deux stages.  |
| Place de l'international         | La place de l'international est prépondérante dans cette spécialité dont les étudiants passent obligatoirement deux semestres à l'étranger, en S2 et S4 avec cursus intégré et stage en entreprise. Si la liste des stages obligatoires permet d'en apprécier la   |

|  |  |
|--|--|
|  | diversité, un document synthétique aurait permis de mieux comprendre les grandes orientations de la mobilité internationale sortante.  |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Les étudiants titulaires de la licence <i>LEA</i> - parcours commerce international de l'établissement - sont admis de plein droit en M1. L'admission des étudiants extérieurs à Lyon 3 se fait sur dossier et avec entretien ; elle est liée aux capacités d'accueil en cursus intégré à l'étranger. Une réorientation est possible à l'issue du M1 vers une autre spécialité de la mention ou vers des spécialités de l'IAE. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | La spécialité n'est pas accessible à distance. Elle comporte 516 H/étudiant (47% en CM) dans l'établissement (S1 et S3) et deux semestres à l'étranger (S2 et S4). Un enseignement de NTIC/e-business est assuré en S1 (24 H/CM-15 H TD)   |
| Evaluation des étudiants                                     | Voir tableau mention   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Voir tableau mention   |
| Suivi des diplômés   | Les 10 répondants (sur 16 diplômés) de la promotion 2009-2010 étaient tous insérés professionnellement 27 mois après l'arrêt d'études avec un revenu médian de 2000 € net mensuel.   |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Voir tableau mention   |

### Spécialité Traducteur Commercial et Juridique

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Place de la recherche            | La spécialité, définie en termes des métiers auxquels elle prépare, est à vocation professionnelle, et fait une place à la méthodologie de la recherche avec 10 H/semestre en S1 et S3. Son adossement aux recherches de l'Institut d'Etudes Transtextuelles et Transculturelles et du Centre d'Etudes Linguistiques est d'autant plus pertinent que ces deux laboratoires pourraient, à terme, être associés au Centre de Recherche en Traduction et Terminologie de Lyon 2 (CRTT, EA 4162). Les enseignants de l'IAE intervenant dans la formation et plusieurs enseignants de l'UFR Langues appartiennent au Centre Magellan (sciences de gestion) |
| Place de la professionnalisation | La spécialité a été créée en 2010-2011 à la demande de la profession. Elle est liée par convention à la Chambre nationale des entreprises de traduction. 4 intervenants extérieurs participent aux enseignements (2 en M1 et 2 en M2) pour lesquels une PAST, traductrice professionnelle, a été recrutée. Le choix de la traduction juridique et commerciale est pleinement justifié. Les compétences à acquérir, linguistiques, techniques et relationnelles, ainsi que les types de métiers visés sont décrits avec précision dans la fiche RNCP et dans l'Annexe Descriptive au Diplôme.  |
| Place des projets et stages      | La spécialité comporte en S2 et S3 un tutorat d'accompagnement dans le cadre du partenariat avec la Chambre Nationale des entreprises de traduction et, en S4, un stage entreprise de 5 mois minimum, en France et à l'étranger. Les modalités du stage (mémoire/rapport, soutenance) sont détaillées dans le tableau mention.  |
| Place de l'international         | La spécialité s'appuie sur une série de partenariats internationaux avec plusieurs établissements étrangers parmi lesquels la Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori de   |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>l'Université de Bologne. L'accord de double diplôme signé avec l'Université de Monash (Australie) permet à 5 étudiants lyonnais (sur 12 étudiants inscrits en M1 en 2013-2014) d'effectuer le M1 dans l'établissement partenaire, Lyon 3 accueillant 5 étudiants australiens en S3. Un accord similaire est en préparation avec l'Université d'Alicante. L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité internationale pour les sept autres étudiants.</p> |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | <p>L'admission est prononcée sur dossier et entretien, avec tests spécifiques pour la spécialité. Les candidatures sont déposées à l'issue de la licence ou du tronc commun de S1. Une réorientation entre spécialités après le 1er semestre semble difficile dans la mesure où la spécialisation, très forte, commence dès le 2ème semestre.</p>  |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | <p>La spécialité, avec un volume horaire global de 754 H/étudiant dont 49% en CM, est accessible uniquement en présentiel. La formation aux outils aujourd'hui indispensables en traduction professionnelle (TAO, recherche documentaire, extraction et gestion de données terminologiques) est très bien intégrée dans les enseignements.</p>   |
| Evaluation des étudiants                                     | Voir tableau mention   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | Voir tableau mention   |
| Suivi des diplômés   | Spécialité non concernée par l'enquête de l'OFIP en décembre 2012  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | Voir tableau mention   |

# Observations de l'établissement

|   |   |
|---|---|
| <b>IDENTIFICATION DE LA FORMATION :</b><br><i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>  | <b>Faculté des Langues</b><br><b>Master LEA</b> |
| <p><b>COMMENTAIRES :</b></p> <p><b>1. Absence d'indicateurs par spécialité sur la mobilité internationale qui gagnerait à être développée</b></p> <p>Les données du Service de statistique étant globales pour l'ensemble des spécialités du master, la répartition des mobilités par spécialité ne pouvaient être détaillée. Une recherche spécifique fait apparaître des situations contrastées.</p> <p><b>Commerce international</b> : 100% (une double mobilité étant obligatoire)</p> <p><b>Langues – Droit – Gestion</b> : la mobilité concerne 7 étudiants sur l'ensemble des deux années du parcours, soit 15%</p> <p><b>Langues – Gestion</b> : la mobilité concerne 32 étudiants sur l'ensemble des deux années, soit 15%</p> <p><b>Langues Communication Internationale des Entreprises et Administrations</b> : la mobilité concerne 2 étudiants, soit 5%</p> <p><b>Traducteur Commercial et juridique</b> : la mobilité concerne 6 étudiants, soit 15%.</p> <p>Si la mobilité internationale peut paraître faible au niveau du master, il faut prendre en considération que, dans le cas des spécialités sélectives, la mobilité antérieure pendant le parcours de licence est l'un des éléments pris en compte par la Commission d'admission pour apprécier les candidatures des postulants.</p> <p>Il convient d'ajouter également que le développement des accords de double diplôme ne pourra que renforcer cette mobilité dans chacune des spécialités de la mention. A ce jour, ces accords concernent les combinaisons anglais – italien, anglais – espagnol, anglais – allemand, anglais – chinois et très prochainement anglais – russe.</p> <p><b>2. Comité de pilotage</b></p> <p>À l'issue des réunions semestrielles des jurys de délibération, l'assesseur responsable de la mention organise avec les responsables des spécialités une discussion visant à faire le bilan du semestre écoulé, tant sur le plan des contenus pédagogiques que sur celui de l'organisation du cursus. Les enseignants de langue et de matières d'application peuvent à cette occasion coordonner leurs enseignements afin de renforcer la cohésion de la formation. D'autre part, des réunions rassemblant des représentants des diverses langues enseignées et des matières d'application ont lieu régulièrement afin d'organiser une progression comparable dans les diverses combinaisons de langue.</p> <p>Le comité de pilotage est composé de l'assesseur responsable de la mention et des représentants de l'équipe pédagogique de chacune des langues enseignées ainsi que des matières d'application. Il recueille les propositions émanant de l'équipe enseignante et s'efforce de mettre en œuvre les recommandations suggérées conformément aux orientations définies par le conseil de perfectionnement.</p> |   |
| <p style="text-align: center;"><b>Page 1/2</b></p>  |   |

### 3. Conseil de perfectionnement

Ce conseil est composé de l'assesseur responsable de la mention, des responsables de chacune des spécialités, membres du comité de pilotage, des étudiants (actuels et diplômés), des personnels administratifs, auxquels s'ajoutent les six représentants du monde socio-économique qui siègent au sein du conseil d'administration de la Faculté mandatés par le MEDEF, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, les conseillers du commerce extérieur de la France et des représentants des PME dont la connaissance du tissu économique régional, national et international permet de prendre en compte les attentes de l'environnement socio-économique régional en matière de formation.

#### **Manufacture des Tabacs**

6 cours Albert Thomas  
BP 8242  
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78  
Fax +33 (0)4 78 78 74 12  
[www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr)